

BAROMÈTRE 2025 DES POSTES FONJEP

DONNÉES 2024 RÉGION NORMANDIE

- Soutenir les projets associatifs
- Contribuer aux dynamiques territoriales
- Accompagner les politiques publiques





Introduction

Ce baromètre régional complète l'édition nationale du Baromètre des postes Fonjep 2025, basée sur les données de l'année 2024 (arrêtées au 31 mars 2025).

Au niveau national, 72 % des associations bénéficiaires de postes Fonjep sont des associations locales, et 88 % agissant à l'échelle régionale ou infrarégionale.

Cette édition régionalisée met donc particulièrement en évidence la contribution des postes Fonjep à la vie socio-économique et sociale des territoires, y compris dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV) et les zones rurales (ZFRR). Vous y trouverez des chiffres clés, tels que le nombre de postes Fonjep, le nombre d'associations bénéficiaires, la répartition des postes par département, et le profil type des associations et de leurs salariés.

Afin de compléter et d'enrichir ces données, une cartographie dynamique des postes Fonjep dans votre région est disponible sur le site du Fonjep, dans la rubrique « Postes Fonjep »/« Baromètre » ou via les pages régionales : « Qui sommes-nous »/« Le Fonjep en région ».

Ces cartes vous permettront de filtrer les informations par département, par type de postes (« Guid'asso », « Culture », « ECSI », etc.), ainsi que par zones spécifiques d'implantation (QPV, ZFRR).

Bonne lecture !



CHIFFRES CLÉS

CHIFFRES CLÉS DE LA RÉGION

Nombre de postes Fonjep : 352,50

Nombre d'associations bénéficiaires : 259

Nombre de salariés porteurs de postes Fonjep : 355

Budget annuel médian des associations bénéficiaires : 385 500,00 €

CHIFFRES CLÉS PAR DÉPARTEMENT

Département	Nombre d'associations	Nombre de postes	Montant de la part État	Montant de la part collectivités (*)
14 - Calvados	64	92.5	680 576,00 €	0,00 €
27 - Eure	37	52.5	371 035,50 €	0,00 €
50 - Manche	37	50	372 528,00 €	109 433,00 €
61 - Orne	37	40.5	317 604,00 €	0,00 €
76 - Seine-Maritime	84	117	884 004,00 €	87 692,04 €

(*) La part des collectivités mentionnée ici ne concerne que les montants inscrits dans les conventions tripartites conclues entre les collectivités, les associations et le Fonjep.

1 CARACTÉRISTIQUES DES 259 ASSOCIATIONS BÉNÉFICIAIRES

1.1 Types d'associations bénéficiaires

Types d'associations	Pourcentage
Association locale	81,47%
Tête de réseau départementale	6,95%
Association régionale	5,02%
Tête de réseau régionale ou interrégionale	4,25%
Association nationale	1,54%
Tête de réseau nationale	0,39%

1.2 Nombre total de salariés dans les associations bénéficiaires

Nombre de salariés	Pourcentage
De 1 à 4 salariés	42,41%
De 5 à 9 salariés	26,85%
De 10 à 19 salariés	14,79%
De 20 à 49 salariés	11,28%
De 50 à 199 salariés	1,95%
De 200 à 499 salariés	2,72%

1.3 Nombre de bénévoles

	Nombre
Nombre de bénévoles total	8 552,00
Nombre de bénévoles moyen	33,00
Nombre de bénévoles médian	20,00
Nombre d'ETP total	1 031,00
Nombre moyen d'ETP par association	4,00

2 PROFIL TYPE DES 355 SALARIÉS PORTEURS DE POSTES FONJEP

2.1 Genre, âge et ancienneté sur le poste

	Pourcentage	Âge moyen	Ancienneté sur le poste
Homme	38,04%	39	3
Femme	61,96%	38	3

2.2 Niveau de formation

	Pourcentage	Dont femmes	Dont hommes
Diplôme du 2ème et 3ème cycle universitaire (I et II)	35,24%	71,43	28,57
Bac +2 (III)	35,01%	62,75	37,25
Niveau bac (IV)	23,80%	50,00	50,00
BEPC/BP (V)	5,03%	50,00	50,00
Inférieur au BEPC (VI)	0,92%	25,00	75,00

3 ÉCHELLE D'INTERVENTION ET PUBLICS CONCERNÉS

3.1 Échelle d'intervention des 259 associations

Échelle d'intervention	Pourcentage
Internationale	3,09%
Nationale	3,47%
Interrégionale	1,16%
Régionale	14,29%
Départementale	26,64%
Intercommunale	32,05%
Communale	13,51%
Quartier	5,41%

3.2 Public concerné par les actions des salariés en poste Fonjep

	Pourcentage
Tout public	47,93%
Jeunes (16-24 ans)	39,84%
Enfants (6-15 ans)	5,94%
Familles	2,46%
Adultes (25-65 ans)	1,83%
Public spécifique	1,37%
Petite enfance (0-5 ans)	0,38%
Personnes âgées (plus de 65 ans)	0,13%
Personnes handicapées	0,12%

113 postes sur 352,5 sont attribués à des associations implantées en QPV.

4 SUBVENTION ET FINANCEURS

4.1 Part de la subvention poste Fonjep dans le financement de l'emploi

	Total
Coût moyen (mensuel) du salaire chargé	3 228,18 €
Coût moyen (mensuel) du salaire chargé - cadre	4 543,70 €
Coût moyen (mensuel) du salaire chargé - non-cadre	2 953,64 €
Coût moyen (mensuel) du salaire chargé - femme	3 224,26 €
Coût moyen (mensuel) du salaire chargé - homme	3 234,67 €
% subvention FONJEP sur le salaire chargé	17.38%
% subvention FONJEP sur le salaire chargé - cadre	12.47%
% subvention FONJEP sur le salaire chargé - non-cadre	18.93%
% subvention FONJEP sur le salaire chargé - femme	17.21%
% subvention FONJEP sur le salaire chargé - homme	17.66%

4.2 Nombre de postes par financeur

	Nombre de postes financés
Ministère des sports, de la jeunesse et de la vie associative - DJEPVA B2 (JEP)	185,00
Ministère des Solidarités et de la Santé (D.G.C.S.)	28,50
POSTE SANS PART ETAT	2,00
Ministère de la Ville. Agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT) (DGCL)	41,00
Ministère des sports, de la jeunesse et de la vie associative - DJEPVA B1 - GUID'ASSO	45,00
AGENCE FRANÇAISE DE DEVELOPPEMENT/MEAE	1,00
Ministère de la Culture	2,00
Ministère des sports, de la jeunesse et de la vie associative - DJEPVA B1	1,00
Ministère des sports, de la jeunesse et de la vie associative - DJEPVA B2 - Fonjep Jeunes	47,00

Sont décomptés ici les postes Fonjep attribués aux associations dont le siège est situé dans la région.

COMITÉ RÉGIONAL RÉGION NORMANDIE

Délégué régional

ALBERT LE MONNIER

RÉSEAU LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT NORMANDIE

ALBERT.LE-MONNIER@WANADOO.FR

06 85 89 18 40

Suppléant

PASCAL KAREB

RÉSEAU LEZARTS ET LES MOTS

PASCAL.KAREB@GMAIL.COM

06 50 87 12 74